

# LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

ORGANE DE L'ARCHEVÊCHÉ ET DE TOUTE LA PROVINCE  
ECCLÉSIASTIQUE DE SAINT-BONIFACE

REVUE COMPRENANT DOUZE PAGES, PUBLIÉE LE 1ER ET LE 15 DE CHAQUE MOIS  
Abonnement : Canada \$1.00 par an. Etats-Unis, \$1.25. Etranger, 7 francs.

VOL. VII.

1 MAI 1908

No. 9

SOMMAIRE—Notre-Dame de Pellevoisin—Mgr l'Archevêque—Nouveau président de l'A. C. J. C.—La question des écoles—L'Eglise et la persécution—Nouveau journal—Feu M. P. Breland—La paroisse St-François-Xavier et la cathédrale—St-François-Xavier et la colonisation—Le "Central Catholic"—L'instruction obligatoire au Manitoba—Mémoire de M. de La Vérendrye (suite)—Mission aux non-catholiques à Ste-Marie de Winnipeg—Ordination—Prise d'habit—Ding ! Dang ! Dong !

## NOTRE-DAME DE PELLEVOISIN

### ET LE CARDINAL RICHARD.

Nous lisons dans la *Revue Mariale* publiée à Lyon (18 rue François-Dauphin) la correspondance suivante.

Monseigneur,

Vous avez consacré trois articles importants aux lettres, à la mémoire et aux vertus du Cardinal Richard, dont les obsèques ont pris le caractère d'un deuil national.

Laissez-moi vous dire que la *Revue Mariale* lui doit, en outre, un tribut spécial de reconnaissance, pour plusieurs actes en faveur de Notre-Dame de Pellevoisin.

Jadis, la Vierge des roses était honorée dans la crypte de Montmartre. Elle était près de l'entrée, encadrée de sa guirlande. La première fois que je la vis et la saluai, je me sentis ému et me demandai d'où venait cette Madone, aux bras amoureux tendus, au regard si doux, au sourire plein d'attrance. J'ignorais encore les faits et le village de Pellevoisin.

Le cardinal Richard fit placer la statue dans l'enceinte même de la Basilique et l'y maintint, en dépit de quelques secrètes oppositions.

Ne fallait-il pas que la Vierge qui nous a donné le scapulaire du Sacré-Cœur eût son autel, dès le début, dans le sanctuaire dédié par la France à ce Cœur adorable ?

Si le cardinal eût vécu plus longtemps, nous aurions vu quel magnifique trône il lui destinait dans l'abside.

En ces jours de persécution, l'heure n'était pas propice à la réa-

lisation de son dessein. Plus tard, la reconnaissance privée et l'émotion publique accompliront avec enthousiasme ce que la piété n'a fait que concevoir.

La Vierge du scapulaire, reléguée, presque oubliée dans la poussière des marbres, rayonnera, bienfaisante à tous, dans une fraîche auréole de fleurs et de lumières.

Le cardinal Richard fut un des premiers évêques à approuver la brochure de Mme la marquise d'Auray: *Notre-Dame de Pellevoisin et le Sacré-Coeur*.

Il se réjouissait des progrès que faisait la dévotion et de la diffusion rapide de la céleste livrée.

Il ne cessa d'autoriser et d'encourager les pèlerinages, qui, depuis trente ans, se rendent, en septembre, de Paris à Pellevoisin. A Rome même, en un moment critique, il ne craignit pas de se faire l'avocat discret de Notre-Dame de Pellevoisin et de celle que Léon XIII appelait: "Ma fille," Estelle Faguette.

Le cardinal Richard portait le scapulaire de Notre-Dame de Pellevoisin et se recommandait volontiers aux prières des pèlerins.

Il y a quelques années, le 14 septembre, il se rendit de Paris dans son pays natal. A la gare de Tours, il rencontra un groupe important d'hommes aux costumes variés et de femmes, aux jolies coiffes de tulle blanches tuyautées, telles qu'on les porte dans le pays d'Armor. A la vue de l'archevêque, tous ces Bretons s'approchent sans crainte, la joie dans les yeux.

— Monseigneur, bénissez-nous ?

— Je vois en vous des compatriotes et j'en suis bien aise. Mais où allez-vous ?

— En pèlerinage à Pellevoisin.

— A Pellevoisin ! Ah ! n'oubliez pas l'archevêque de Paris, quand vous serez dans le sanctuaire de Mère toute miséricordieuse. Priez pour lui !

— Oui, Monseigneur: bénissez notre pèlerinage.

— De tout mon cœur.

Nantais, Lorientais s'agenouillent sur les trottoirs. La plupart des voyageurs, témoins de cette scène, imitent leur exemple. Et c'est sur une mosaïque de têtes inclinées que la dextre bénissante de l'émiment prélat s'étend, pour appeler les grâces de Dieu et les faveurs de la Vierge Marie.

Nous savons que chaque année, il se faisait rendre compte des incidents de pèlerinages. Il souffrait des entraves apportées aux manifestations de la foi des fidèles. Sa bénédiction, son souvenir, sa piété sont un encouragement pour les dévots à la Vierge du scapulaire.

*Le vieux Breton.*

## MGR L'ARCHEVEQUE.

Jeudi le 23 avril dernier, à son retour de St-Joseph où il était allé ordonné prêtre M. l'abbé Norbert Bellavance, Mgr l'archevêque est parti pour Montréal où il ne sera que quelques jours. Sa Grandeur est partie accompagnée de M. l'abbé H. Bernard de l'archevêché.

\* \* \*

## NOUVEAU PRESIDENT DE L'A. C. J. C.

*Le Semeur*, organe de l'association catholique de la jeunesse canadienne française, nous apprend que notre ami M. Elzéar Beaupré, professeur de mathématiques à l'école polytechnique de Montréal, vient d'être élu président de l'A. C. J. C., en remplacement de M. Antonio Perrault, démissionnaire.

Nous nous réjouissons doublement de cette nomination qui honore le fils d'une de nos plus respectables et des plus chrétiennes familles de St-Boniface, en même temps qu'un des meilleurs élèves du collège de St-Boniface.

Nous savons que, quoique occupant déjà une position si honorable à Montréal, M. E. Beaupré n'oubliera pas sa province natale et qu'il fera tout, au contraire, pour la faire connaître sous son vrai jour. Nous voyons de plus dans l'élection de M. E. Beaupré à la présidence de l'A. C. J. C., une délicate attention de la Providence sur nous. Grâce à l'influence de l'A. C. J. C. nous osons espérer qu'un jour la vérité sur notre situation sera clairement établie dans la province de Québec et que, les jeunes d'aujourd'hui, demain des hommes, reconnaîtront l'erreur bien grave commise par leurs aînés lorsqu'ils nous ont ainsi abandonnés et livrés aux ennemis de l'Église et de notre nationalité.

On reproche à la France d'avoir lâchement abandonné le Canada, la plus belle de ses colonies; si ce reproche est légitime, malgré les difficultés soulevées à l'époque et la distance si grande qui séparait la France du Canada et rendait si ardue la défense de la colonie canadienne, quel reproche n'avons-nous donc pas droit d'adresser à ceux de nos frères qui, soit par ignorance, soit surtout poussés par un misérable intérêt personnel ou un maudit esprit de parti, non seulement nous ont abandonnés mais encore condamnés par leur vote, à être dépouillés des droits naturels, héritage de tout homme venant en ce monde: " Apprendre à connaître son Dieu et à le prier en sa propre langue." Or, c'est là précisément ce que la loi scolaire de 1896 nous a enlevé.

Légalement, nous n'avons plus droit de parler notre belle langue française. Si nous avons à venir devant les tribunaux c'est en anglais qu'il faut nous exprimer.

Légalement, nos enfants n'ont plus droit de faire usage de leur langue maternelle que pour apprendre plus vite et plus facilement la langue de leur oppresseur. (article 224 de l'Acte des Ecoles Publiques, page 68.)

Légalement, nos enfants n'ont plus droit de recevoir une instruction et une éducation catholiques. (art. 214 de l'Acte des Ecoles Publiques, p. 66.)

Légalement, nos enfants doivent être païens de huit heures du matin à trois heures et demie de l'après-midi. Alors, mais seulement alors, si MM. les Commissaires le veulent bien, et si les enfants paganisés durant tout le cours de la journée y consentent, ils peuvent essayer d'apprendre qu'il y a un Dieu dont en maints endroits on se moque durant les heures de classe, et qu'ils ont eu pour Sauveur un Christ dont l'image ne peut paraître sur les murs de la classe. (art. 214.)

Et pour avoir une plus juste idée de la loi qui nous régit, il suffit de lire et de méditer quelques instants l'article 168 de l'Acte des Ecoles Publiques.

Voilà où nous a réduits le vote de la province de Québec aidé malheureusement de transfuges demeurant parmi nous.

Sans doute, grâce au bon sens et à l'esprit de justice des gouvernants actuels, grâce surtout, pourrions-nous dire, à notre volonté bien arrêtée de ne pas nous laisser étrangler sans mot dire, la loi maudite n'est pas appliquée partout dans toute sa rigueur. Mais la loi n'en n'est pas moins là toujours dressée, toujours menaçante; le fanatisme n'en n'est pas moins là toujours prêt à fondre sur nous, ne cessant d'ailleurs jamais de nous harceler.

Jeunes amis de l'A. C. J. C. nous ne vous demandons qu'une chose: ne vous renfermez pas dans votre province, elle serait bientôt le cocon soyeux où s'enterre tout vivant le si utile ver à soie. Sachez regarder au delà des bornes provinciales conventionnelles. Le Canada tout entier est à vous, n'abandonnez pas la plus grande moitié du patrimoine laissé par vos pères au prix de tant de labeurs. Etudiez votre histoire et non pas une partie seulement et vous verrez que nous avons été trahis et que nous ne demandons que notre juste part de soleil.

Déjà un rayon d'espoir brille en notre âme, car grâce à la vaillance de nos journaux catholiques *La Croix*, *la Vérité* et *l'Action Sociale*, l'opinion dans la province de Québec commence à se réveiller et à redresser son jugement.

A ces champions de *la vérité* va toute notre reconnaissance.



## LA QUESTION DES ECOLES.

Nous attirons tout spécialement l'attention de nos lecteurs sur les articles passés dans l'*Action Sociale*, de Québec.

1o Le français dans les écoles bilingues du Manitoba. (19 mars 1908.)

2o Le sort des Minorités. (20 mars 1908.)

3o La religion dans les écoles publiques du Manitoba. (28 mars 1908.)

4o Les Canadiens de l'Ouest. Une nouvelle page d'histoire par Omer Héroux. (9 mars 1908.)

5o Les Canadiens de l'Ouest. Réponse de M. le Sénateur Philippe Roy (28 mars 1908.)

6o Question de fait. Première réplique de M. Omer Héroux. (28 mars 1908.) etc. etc.

7o L'article de M. Roy. Question de langue. Deuxième réplique de M. Omer Héroux. (30 mars 1908.)

Après cette lecture des plus intéressantes, nos frères de la province de Québec jugeront si la question des écoles est réglée au Manitoba, et si nos compatriotes des nouvelles provinces ont reçu justice.

Notre grand plaisir serait de voir ces articles publiés en brochure afin qu'ils puissent produire tout leur effet ! L'*Action Sociale* ne pourrait-elle faire cette œuvre ?

\*\*\*

## L'EGLISE ET LA PERSECUTION

C'est dans la tempête que la mer rejette l'écume de ses flots et les éléments qui altèrent sa limpidité; de même l'Eglise s'épure dans les combats en rejetant de son sein ceux qui souillent sa robe immaculée, puis..... l'accalmie venue, elle se montre plus belle, plus radieuse, plus sainte que jamais. C'est le moment de planer sur les ruines fumantes encore de l'impiété, le berceau d'une rénovation morale, qui atteste l'inépuisable fécondité de l'Eglise.

† † †

## NOUVEAU JOURNAL.

Nous avons reçu dernièrement les deux premiers numéros du nouveau journal publié à Edmontom (Alberta) et qui a pour nom *St-Albert Gazette*.

Ce journal est publié en français et en anglais; il sera l'organe des catholiques du diocèse de Mgr Legal.

Ce nouveau confrère est le bienvenu. Nous lui souhaitons de répondre aux espérances de ceux qui l'ont fondé, aux besoins du pays et aux intérêts religieux de tout ce vaste diocèse.

## FEU M. PATRICE BRELAND.

Lundi le 6 avril dernier, ont eu lieu à St-François-Xavier (Man) les funérailles de M. Patrice Breland, fils de l'Honorable Pascal Breland.

Mgr l'archevêque, en repos pour quelques jours à St-François-Xavier, a tenu à assister à ce service funèbre.

\*\*\*

LA PAROISSE DE ST-FRANCOIS-XAVIER  
ET LA CATHEDRALE

Monseigneur l'Archevêque est passé une semaine dans le paisible presbytère de St-François-Xavier où Mgr Taché aimait à aller travailler dans la solitude, puisque c'est là qu'il a composé *l'Amnistie*, et encore *l'Amnistie*.

A la suite du sermon dans lequel Monseigneur a demandé aux fidèles de s'intéresser à la cause catholique dans tout le diocèse, deux braves paroissiens ont fait le tour de la paroisse, la veille du départ de Sa Grandeur, et ils ont recueilli en *quelques heures* cinquante et une piastres pour la cathédrale, à une époque où il y a bien peu d'argent dans le pays.

Les bonnes Sœurs Grises, ont voulu, de leur côté, organiser à la hâte une très jolie séance en l'honneur de Sa Grandeur, et les élèves ont intéressé les auditeurs par un drame très instructif, des chants harmonieux, des déclamations, des morceaux de piano et d'harmonium, et des compliments délicats et poétiques récités tour à tour par les garçons et les petites filles.

A la fin de la séance, M. le maire, M. Johnny Mc Dougall, accompagné de MM. Robidoux et Lafrance, est venu lire à Monseigneur une adresse très significative dans laquelle il disait que les paroissiens de St-François-Xavier avaient compris l'importance de l'œuvre de la cathédrale qui doit intéresser chaque diocésain, et il présenta une somme de cinquante et une piastres.

Les religieuses ayant eu la délicatesse de donner pour la même œuvre l'argent recueilli par la séance, l'offrande totale de la paroisse est de \$62.00

Monseigneur a remercié en termes émus et les paroissiens, et leur digne curé qui a fait sa grosse part. Il a fait voir que cette démonstration spontanée était un hommage rendu au sacerdoce et aux bonnes religieuses. Honneur aux hommes de cœur qui ont provoqué ce mouvement et aux âmes généreuses qui les ont si bien secondés. Longue vie au vénérable curé qui a été, autrefois, sous Mgr Taché, le pourvoyeur de viande sèche et de pemmikan de la prairie, pour l'archevêque de St-Boniface.

## ST-FRANCOIS-XAVIER ET LA COLONISATION.

Le voyageur qui visite les paroisses de l'Assiniboine est ravi d'admiration en apercevant les magnifiques paysages de la belle paroisse de St-François-Xavier, la plus ancienne du pays après St-Boniface. Il y a là des terres fertiles donnant des riches moissons de blé et de toutes sortes de grains et de légumes.

La rivière est bordée de chênes, d'ormes, de frênes, de trembles, de peupliers, de tilleuls et de plusieurs autres espèces de bois, et à la suite de cette lisière de forêt, il y a une belle plaine facile à cultiver et un joli côteau.

Cette localité est à cinq milles des chars (tramways) électriques qui vont à Winnipeg; la distance de la ville est de 18 milles.

Une magnifique église bâtie en 1900, par M. l'abbé Kavanagh, grâce à l'initiative et au concours dévoué de quelques paroissiens et à la générosité de tous, sans exception, fait honneur à l'esprit de foi des gens du pays et des Canadiens-Français qui habitent la paroisse.

Le couvent dirigé par les Rdes Sœurs Grises est renommé par l'excellente éducation qu'il donne.

Il y a, en ce moment, de belles terres à vendre des deux côtés de la rivière Assiniboine, et l'expérience des colons qui sont venus dernièrement s'établir dans la localité prouve qu'un cultivateur sérieux peut s'y établir avantageusement avec sa famille.

Le prix des terres varie de \$20 à \$30.

Il y a un médecin dans le village.

Que nos agents d'immigration pensent à cette belle paroisse pour la fortifier.

Que le grand St-François-Xavier amène des colons qui reprennent les terres passées aux étrangers.

\*\*\*

## LE CENTRAL CATHOLIC.

Le *Central Catholic*, autrefois le *North West Review*, vient de faire toilette neuve en même temps qu'il a agrandi son format.

Depuis un mois bientôt, (4 avril) il a pris le format des grands journaux et publié à huit pages. Son en-tête est de bon goût, son impression très soignée.

Les abonnés qui, depuis quelques mois, ont eu à souffrir de tous les changements que dut subir ce journal, seront désormais bien satisfaits, nous en avons l'assurance. Nous espérons qu'ils se montreront généreux et empressés pour soutenir cet organe seul catholique de langue anglaise dans tout l'Ouest. Nous sommes persuadés qu'ils feront de réels efforts pour qu'il vive longtemps et opère au milieu de

la population anglaise catholique qui est sensée augmenter sans cesse en nombre comme au point de vue de la fortune, tout le bien qu'il est appelé à faire.



### L'INSTRUCTION OBLIGATOIRE AU MANITOBA.

Nous sommes heureux d'accuser réception de la brochure contenant le magistral discours de M. Joseph Bernier, député de St-Boniface à la législature du Manitoba sur l'instruction obligatoire au Manitoba.

Ce discours prononcé à la cour du 15 janvier 1908 avait d'abord paru dans le journal *le Manitoba*. Nous félicitons M. le député de St-Boniface d'avoir mis en brochure cette étude sur notre réelle situation scolaire.

Nous espérons que cet éloquent travail produira tout le fruit que son auteur est en droit d'en attendre et qu'il éclairera davantage encore ceux des nôtres qui ont des yeux pour voir.

Pour se procurer cette brochure, il suffira d'écrire à l'auteur — à St-Boniface.



### MEMOIRE DE M. DE LAVERENDRYE.

( suite )

### EXTRAIT D'UNE LETTRE DE M. DE BEAUHARNOIS

A LA COUR DU 15 SEPTEMBRE 1732.

Monseigneur,

J'ay reçu des lettres du Sieur de Lavérendrye chargé de l'entreprise de la découverte de la mer de l'Ouest et du R. P. Mesaigé, par lesquelles ils me marquent que les engagés s'étant rebutés de la longueur du portage de Nantaotagan qui a trois liettes et un quart de long, ils avoient été obligés de relacher à Kamanastigottia et d'y hiverner la saison étant d'ailleurs trop avancée pour risquer de passer outre et de tomber dans des pays où ils auroient peut-être manqué de vivres. Que néanmoins le Sieur de Lavérendrye avoit foit partir *le Sieur de la Jemeraye avec trois moyens canots*, et qu'il s'étoit rendu avec trois autres qui le suivirent à la décharge du lac Tecamaniotten à l'entrée de la rivière qui descend au lac des Bois, où il a hiverné dans un fort qu'il y a fait construire et qui est par *les 47 degrés 15 minutes de latitude*. C'est en cet endroit que le Sieur de Lavérendrye a dû se rendre le printems d'ensuite, et de là poussés jusqu'au



lac des Bois où il doit faire un établissement et *envoyer (ainsi qu'il me le marque) le Sieur de la Jemeraye visiter la rivière qui conduit de ce lac à celui d'Ouinipigon avant d'y aller faire son établissement*, plusieurs sauvages rapportant qu'elle est remplie de saults et de rapides, quoique les sentiments se trouvent partagés.

Le vingt cinq may 1734, le Sieur de Lavérendrye écrit du fort St-Charles au lac des Bois une lettre à M. le marquis de Beauharnois.

L'extrait qui figure aux Archives annonce que les Christinaux se soumettent aux François et explique la signification des deux colliers envoyés par ce peuple à ce propos.

Le dix octobre 1733, MM. de Beauharnois et Hocquart, le gouverneur général et l'intendant, proposaient au roi d'accorder au Sieur de la Jemeraye les subsides dont sa compagnie a besoin pour faire la découverte de la mer de l'Oüest.

Dans une lettre du huit octobre 1734, à la cour (mémoire remis le 3 janvier) M. de Beauharnois expose les découvertes et les projets de M. de Lavérendrye, demande qu'on l'aide pécuniairement et termine ainsi: "Après avoir eu l'honneur de vous rendre compte, Monseigneur, des mesures que le Sieur de Lavérendrye a prises pour parvenir à sa découverte, permettez que il vous supplie d'engager Sa Majesté d'entrer dans quelques considérations à l'égard de cet officier, j'ose vous assurer que le zèle qu'il foit paroître pour cette entreprise ne peut-être soupçonné d'aucun autre motif que celui du bien, du service de la colonie et qu'il lui est quand à présent très dispendieux.

Je suis etc....

(à suivre)

\*\*\*

## MISSION AUX NON-CATHOLIQUES

### A STE-MARIE DE WINNIPEG.

Le R. P. Fallen, provincial de la première paroisse des Oblats aux Etats-Unis, après avoir prêché à Ste-Marie de Winnipeg, durant deux semaines, une mission des plus fructueuses aux catholiques, a commencé le dimanche des Rameaux, une mission pour les non catholiques, c'est-à-dire les indifférents, les gens sans religion mais désireux d'en choisir une, et les protestants avides de connaître la vérité sur l'Eglise Catholique.

Rien de plus apostolique que l'idée de faire connaître nos dogmes aux non-catholiques et de répondre à leurs objections placées dans la *Question Box* (boîte aux questions).

Au moment où tant d'âmes, ayant fait naufrage dans la foi, cherchent une planche de salut en port assuré où elles puissent trouver la paix, et satisfaire leur faim et leur soif de vérité, y a-t-il une

charité plus louable que celle de leur prêcher la vraie doctrine et de leur dire: "Frères, venez à nous, nous avons la vérité. Nous pouvons résoudre tous vos doutes. Venez à nous, vous jouirez enfin de la paix. Notre Mère, l'Eglise vous invite et vous attend."

La prédication du R. P. Fallen est non seulement puissante et pleine de sel celtique, mais elle est nourrie de saine et forte doctrine. En l'écoutant, on se dit: "Voilà un orthodoxe, un romain, un ennemi juré du modernisme."

Un grand nombre de non-catholiques ont demandé à se faire instruire et à se préparer au Baptême.

Que le bon maître féconde la bonne semence jetée par l'éloquent prédicateur qui nous vient des Etats-Unis mais qui est un fils du Canada puisqu'il est né à Kingston, Ontario.



### ORDINATION.

Mercredi dernier le 22 avril, la paroisse de St-Joseph (Man.) était en fête. C'est que ce jour là un des enfants de cette belle paroisse canadienne, M. Norbert Bellavance, était ordonné prêtre par S. G. Mgr l'Archevêque.

C'était la première fois que les imposantes cérémonies de l'ordination sacerdotale se déroulaient dans la jolie église de St-Joseph. Aussi, grand était le nombre des paroissiens qui ont laissé leurs travaux pour venir assister à cette fête si touchante.

La cérémonie a eu lieu à 9 h. a. m. — L'église était comble et le sanctuaire rempli des nombreux membres du clergé venus pour imposer les mains au jeune lévite.

Le R. P. Bournival, s. J., professeur de philosophie et de théologie au collège de St-Boniface et de M. l'abbé Béliveau, chancelier de l'Archevêché, assistaient Sa Grandeur.

Le R. P. Blain, s. J., professeur de physique au collège de St-Boniface, a donné le sermon de circonstance qui a été très goûté de toute l'assemblée.

Après la cérémonie, les paroissiens de St-Joseph ont offert au nouvel ordonné un magnifique calice en argent doré, décoré de très jolis émaux.

C'est M. Dumontier qui a lu l'adresse.

M. l'abbé Bellavance a répondu avec tout le cœur que ses confrères et ses co-paroissiens lui connaissent.

Mgr l'Archevêque a ensuite adressé quelques mots aux fidèles, sur la grandeur du sacerdoce, le respect que tous lui devaient. Après avoir félicité l'heureuse famille du nouvel élu du Seigneur, Sa Grandeur a demandé aux jeunes gens et aux jeunes filles de nepas mé-

priser les appels de Dieu, d'être fidèles à se rendre dignes de la vocation que Dieu donne en ce monde.

Enfin la cérémonie religieuse s'est terminée par d'abondantes bénédictions descendant du ciel sur la tête de tous par l'intermédiaire et à la demande du jeune prêtre.

Étaient présents à cette cérémonie:

MM. les abbés Béliveau, Paré, Poitras, Bernard de l'Archevêché; les RR. PP. Blain et Bournival s. j. MM. les curés Lee de Oak-Wood N. D.; Jutras, curé de Letellier; St-Amand, curé de St-Jean-Baptiste; Campeau, curé de St-Eustache; Desrosiers, curé de St-Antoine d'Aubigny; Sabourin (prêtre ruthène) Jubinville, curé de St-Félix; Arsenault, curé de Portage la Prairie; Melleux, vicaire à St-Jean-Baptiste; Rocand, curé de Ste-Elizabeth; Dufresne, du collège de St-Boniface, etc, etc.

Le dîner a eu lieu ensuite au presbytère de l'heureux curé de St-Joseph, M. l'abbé Martin. Nous devons ajouter que les paroissiens de St-Joseph et de Letellier ont été d'une amabilité bien grande pour Messieurs les membres du clergé et ont mis à leur disposition toutes leurs voitures.

Le soir, il y a eu fête intime et charmante chez les parents de M. l'abbé Bellavance.

Que le nouveau prêtre veuille bien accepter nos félicitations et nos souhaits. Du fond du cœur nous lui disons:

*Ad multos annos.*

† † †

## PRISE D'HABIT CHEZ LES

MISSIONNAIRES OBLATES DU S-C ET DE M-L.

Mardi 21 avril dernier, au Noviciat des Missionnaires Oblates du Sacré-Cœur et de Marie-Immaculée à St-Boniface, a eu lieu une imposante cérémonie de Prise d'Habit. Six postulantes étaient admises par Mgr l'archevêque à commencer leur noviciat canonique. Ce sont: Melle Régina Jones d'Hochelaga Montréal, en religion Sœur Marie de la Miséricorde; Melle Célerine Beaudoin de Montréal, désormais Sœur Marie St-Pierre; Melle Flore Anne Rail d'Hochelaga, Montréal, en religion Sœur Marie St-Hermas; Melle Eugénie Vanier de Ste-Rose de Laval, en religion Sœur Marie St-François-Xavier; Melle Brigitte Walter de Montréal, en religion Sœur Marie St-Louis de Gonzague; Melle Léda Dancosse de l'Île aux Grues, P. Q. en religion Sœur Marie de St-Adélaïde.

Le sermon a été donné par M. l'abbé H. Bernard de l'archevêché. Mgr l'Archevêque était assisté du R. P. Camper o. m. l., chapelain

du Noviciat (Maison-Chapelle) et de M. l'abbé Woodcutter, chapelain des Rdes Sœurs Grises.

Les R.R. P.P. Gendreau, Comeau et Thibaudeau o. m. i. M.M. les abbés Béliveau, chancelier de l'archevêché, J. Poitras, secrétaire de Mgr, et Emile Labbé vicaire à la Cathédrale, étaient présents à cette cérémonie.



### DING ! DANG ! DONG !

M. l'abbé Gerritsma, revenu d'Europe, a été nommé vicaire de M. l'abbé Cherrier, à Winnipeg.

— M. l'abbé Royer, revenu d'Europe dans un but de colonisation, a ramené 50 colons et 150 doivent suivre. Quelles merveilles aurait donc fait ce brave prêtre si le Gouvernement d'Ottawa lui avait donné ce qu'il octroie à grand nombre d'agents laïques envoyés en Europe pour ramener des colons dans la province de Québec. L'abbé Royer est reparti le jour même de son arrivée (16 avril) pour Swift-Current et sa colonie nouvelle de Notre-Dame d'Auvergne, à 15 milles de la colonie canadienne du lac Pelletier.

— Le R. P. Berchmans, o. s. f., de Montréal, est passé avec deux frères en route pour Edmonton et la paroisse du Fort Saskatchewan dont il est chargé.

— Les RR. MM. J. A. Van Nevel et F. Verbeke, du diocèse de Victoria, sont revenus de Rome, et ont continué leur route vers l'Ouest. Leur archevêque, Mgr Orth est parti pour l'Europe.

— M. l'abbé Bouillon, revenu de la province de Québec le dimanche des Rameaux, est persuadé que beaucoup de colons viendront dans l'Ouest cette année, et il est parti le 16 avril pour sa région de Goose Lake, *Lac des Oies*, où il fonde trois paroisses.

— A la cathédrale, durant la retraite des dames, Mgr Dugas a partagé les prédications avec M. l'abbé E. Labbé, son vicaire; durant la retraite des hommes, Mgr l'archevêque et M. l'abbé Béliveau ont prêché, chacun une fois.

